



## Dettes trop perçu allocation Logement

Par **II25**, le **24/06/2021** à **11:57**

Bonjour,

Suite à une enquête générale de la caf et la régularisation de mon dossier. On me demande une somme de 1320 € à rembourser et une régularisation par plan personnalisé à 49€/mois sur 2219 € de plus au total cependant je suis étudiant et il m'est impossible de régler cette somme. Premier point je ne comprend pas que j'ai une somme retenue sur mes allocations et une somme à rembourser à coter pour un seul et même litige . Deuxième point mes droits sont de 0€ à présent hors après quelques recherches j'ai trouvé que le seul motif valable pour une suspension d'allocation était une suspicion de fraude. Je n'ai pas fraudé et j'ai toujours signalé mes changements de situation .

Comment faire pour éclaircir tout ça et quelles sont les voies de recours ma disposition ?

En vous remerciant d'avance